

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Monthelon
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 216 000 euros HT
Référence :	2026-35MT
Date de mise en ligne :	Le mardi 21 juillet 2026 à 16:40:01
Date de clôture :	Le vendredi 16 octobre 2026 à 12:00:00
Titre :	2026-35MT REALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES
Descriptif :	Les communes de Mancy et Monthelon ont un projet commun d'aménagement hydraulique des coteaux qui prévoit la réalisation d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales. Des fouilles archéologiques préventives ont été prescrites sur le terrain devant accueillir ce bassin.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1 Posée le 27/07/2026 à 16:09:26

Bonjour,

Le cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription prévoit un délai de remise du rapport de 24 mois après la phase terrain, pouvez-vous modifier le CCAP afin de tenir compte de ce délai?

cordialement

Répondue le 28/07/2026 à 09:56:13

Bonjour,

Nous vous informons que le CCAP a été modifié concernant le délai de remise du rapport final qui est désormais de 24 mois après la phase terrain.

*Le CCAP modifié est à votre disposition pour téléchargement :
"MP_2026-35MT_CCAP_modifie".*

Cordialement,

DIRECTION MARCHES PUBLICS